

< Centre national des Arts >

États financiers vérifiés  
pour la Société du Centre national des Arts  
pour l'exercice terminé le 31 août 2001



CENTRE NATIONAL DES ARTS  
NATIONAL ARTS CENTRE

## < Table des matières >

Responsabilités de la direction	1
Rapport du vérificateur	2
Bilan	3
État des résultats	4
État de l'avoir	5
État des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7
Tableau 1	
Tableau des revenus et dépenses Services commerciaux	15
Tableau 2	
Tableau des revenus et dépenses – Programmation	16
Tableau 3	
Tableau des dépenses selon la catégorie	17

## Responsabilités de la direction

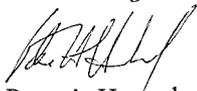
Les états financiers de la Société sont sous la responsabilité du Conseil d'administration qui délègue, à la direction, la responsabilité de la préparation du rapport annuel et des états financiers. Le Comité des finances et de vérification du Conseil examine ces rapports. Les états financiers ont été dressés par la direction en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada, et contiennent des estimations fondées sur le jugement et l'expérience des membres de la direction. Le Conseil d'administration a approuvé les états financiers sur la recommandation du Comité des finances et de vérification. Les autres renseignements sur le fonctionnement et les finances qui figurent dans ce rapport annuel concordent avec ceux des états financiers.

La direction veille à la tenue des livres et des registres ainsi qu'à l'utilisation de contrôles financiers et de gestion et de systèmes d'information connexes qui lui donnent l'assurance raisonnable que soit produit, en temps opportun, l'information financière fiable et précise et qu'il y ait conformité, au niveau de ses opérations, à la *Loi sur le Centre national des Arts* et aux règlements administratifs de la Société.

Le Conseil d'administration de la Société veille à ce que les membres de la direction assument leurs responsabilités en ce qui a trait à la communication de l'information financière et aux contrôles internes, ce qu'il fait par l'intermédiaire du Comité des finances et de vérification. Le Comité s'acquitte des tâches que lui confie le Conseil d'administration et a des rencontres régulières avec la direction et la vérificatrice générale du Canada. Cette dernière peut communiquer avec le Comité en tout temps.

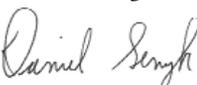
La vérificatrice générale du Canada effectue, en toute autonomie et en conformité avec les normes de vérification généralement reconnues du Canada, une vérification des états financiers de la Société et en fait rapport au président du Conseil d'administration de la Société du Centre national des Arts annuellement.

*Le directeur général et chef de la direction,*



Peter A. Herndorf, O.C.

*Le directeur général des finances,*



Daniel Senyk, CA

le 26 octobre 2001

## Rapport du vérificateur

Au président du Conseil d'administration  
de la Société du Centre national des Arts

J'ai vérifié le bilan de la Société du Centre national des Arts au 31 août 2001 et les états des résultats, de l'avoir et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 août 2001 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada



Richard Flageole, FCA  
*vérificateur général adjoint*

Ottawa, Canada  
le 26 octobre 2001

**Bilan** Au 31 août

	2001	2000
	\$	\$
<b>Actif</b>		
À court terme		
Encaisse	1 276 100	529 396
Placements à court terme, y compris le Fonds du défi (notes 3 et 10)	9 389 151	8 467 015
Débiteurs	1 863 632	1 732 300
Encaisse et placements affectés (note 4)	69 546	205 915
Stocks	332 539	328 479
Programmes en cours	1 551 744	1 654 258
Frais payés d'avance	661 245	1 798 561
	<u>15 143 957</u>	<u>14 715 924</u>
Immobilisations (note 5)	<u>16 874 221</u>	<u>16 886 066</u>
	<u>32 018 178</u>	<u>31 601 990</u>
<b>Passif</b>		
A court terme		
Créditeurs et charges à payer	5 340 216	6 300 372
Revenus reportés	<u>7 020 522</u>	<u>6 004 146</u>
	12 360 738	12 304 518
Apports reportés (note 6)	41 271	177 573
Financement des immobilisations reporté (note 7)	16 874 221	16 886 066
Portion à long terme - provision pour indemnités de cessation d'emploi	<u>1 685 950</u>	<u>1 339 372</u>
	30 962 180	30 707 529
Fonds de dotation (note 8)	33 275	33 275
<b>Avoir du Canada</b>		
Excédent cumulé	<u>1 022 723</u>	<u>861 186</u>
Éventualités et engagements (notes 12 et 13)	<u>32 018 178</u>	<u>31 601 990</u>

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par la direction

Le directeur général et chef de la direction,

Le directeur général des finances,

Approuvé par le Conseil d'administration

Le président,

La présidente du Comité des finances  
et de vérification,

**État des résultats** pour l'exercice terminé le 31 août

	2001	2000
	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Services commerciaux (tableau 1)	11 646 316	10 428 307
Programmation (tableau 2)	9 913 541	10 911 140
Levée de fonds	1 831 918	1 872 482
Fondation du Centre national des Arts (note 9)	1 125 000	-
Frais d'établissement	561 421	539 919
Placements et autres	1 061 821	653 120
	<u>26 140 017</u>	<u>24 404 968</u>
Crédits parlementaires (note 11)	25 231 398	26 061 651
	<u>51 371 415</u>	<u>50 466 619</u>
<b>Dépenses</b>		
Services commerciaux (tableau 1)	7 868 645	7 803 229
Programmation (tableau 2)	25 543 108	23 471 855
Levée de fonds et activités de développement	1 402 742	1 009 225
Fondation du Centre national des Arts (note 9)	-	1 000 000
Exploitation des bâtiments	9 970 475	10 601 378
Administration	4 670 060	3 972 616
Technologies de l'information	1 754 848	2 129 288
	<u>51 209 878</u>	<u>49 987 591</u>
<b>Résultats d'exploitation nets</b>	<u>161 537</u>	<u>479 028</u>

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

**État de l'avoir** pour l'exercice terminé le 31 août

	2001	2000
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	861 186	382 158
Résultats d'exploitation nets	<u>161 537</u>	<u>479 028</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 022 723</u>	<u>861 186</u>

**Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.**

## État des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 août

	2001	2000
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Résultats d'exploitation nets	161 537	479 028
Élément sans incidence sur l'encaisse et les placements		
Amortissement	<u>2 951 362</u>	<u>2 263 803</u>
	3 112 899	2 742 831
Variation des éléments hors caisse de l'actif et du passif	1 160 658	(963 304)
Variation des apports reportés	(136 302)	(4 629)
Variation du financement des immobilisations reporté	(11 845)	(104 151)
Variation de la portion à long terme - provision pour indemnités de cessation d'emploi	<u>346 578</u>	<u>189 392</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>4 471 988</u>	<u>1 860 139</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations	(2 939 517)	(2 159 651)
Encaisse et placements affectés	<u>136 369</u>	<u>(58 983)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(2 803 148)</u>	<u>(2 218 634)</u>
<b>Augmentation (diminution) des liquidités</b>	1 668 840	(358 495)
<b>Liquidités au début de l'exercice</b>	<u>8 996 411</u>	<u>9 354 906</u>
<b>Liquidités à la fin de l'exercice</b>	<u>10 665 251</u>	<u>8 996 411</u>
Se composent de:		
Encaisse	1 276 100	529 396
Placements à court terme, y compris le Fonds du défi	<u>9 389 151</u>	<u>8 467 015</u>
	<u>10 665 251</u>	<u>8 996 411</u>
<b>Déclaration supplémentaire concernant les flux de trésorerie</b>		
<b>Intérêts reçus</b>	<u>544 898</u>	<u>690 720</u>

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

## Notes aux états financiers 31 août 2001

### 1. Pouvoirs, objectifs et activités

La Société du Centre national des Arts (la « Société » ou le « Centre ») a été constituée en 1969 en vertu de la *Loi sur le Centre national des Arts* et elle n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85 (1) de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, les sections I à IV de la loi ne s'appliquent pas à la Société. La Société est réputée, en vertu de l'article 15 de la *Loi sur le Centre national des Arts*, être un organisme de bienfaisance enregistré dans le sens de cette expression dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le mandat de la Société est d'exploiter et d'administrer le Centre national des Arts, de développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et d'aider le Conseil des Arts du Canada à développer ceux-ci ailleurs au Canada.

Pour faciliter la réalisation de ces objectifs, la Société peut organiser et parrainer des réalisations au Centre dans le domaine des arts d'interprétation; encourager et aider le développement de troupes d'arts d'interprétation attachées au Centre; organiser ou parrainer des émissions de radio et de télévision émanant du Centre ainsi que la projection de films au Centre; accueillir au Centre, selon les conditions que la Société peut fixer, les organisations nationales et locales œuvrant, exclusivement ou non, au développement et à l'encouragement des arts d'interprétation au Canada; et, à la demande du gouvernement du Canada ou du Conseil des Arts du Canada, organiser des spectacles et représentations ailleurs au Canada par des troupes d'arts d'interprétation, établies ou non au Canada, et organiser des représentations hors du Canada par des troupes d'arts d'interprétation établies au Canada.

### 2. Principales conventions comptables

#### a) Placements à court terme et affectés

Les placements à court terme et affectés sont évalués au moindre du coût et de la valeur marchande.

#### b) Crédits parlementaires

La Société reçoit du financement du gouvernement du Canada. La portion des crédits parlementaires affectée à l'acquisition d'immobilisations amortissables est comptabilisée à titre de financement des immobilisations reporté et est amortie selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations correspondantes. Le solde des crédits parlementaires est comptabilisé dans l'état des résultats.

Les crédits parlementaires approuvés pour la période allant du 1er avril au 31 août se rapportent à l'exercice du gouvernement du Canada se terminant le 31 mars de l'exercice suivant. Par conséquent, la portion du montant reçu au 31 août qui dépasse les cinq douzièmes des crédits parlementaires est reportée à l'exercice suivant. Lorsque le montant reçu est inférieur aux cinq douzièmes des crédits parlementaires, l'écart est comptabilisé à titre de débiteur.

L'écart entre les crédits parlementaires reçus aux fins du paiement des impôts fonciers et autres et le montant des charges correspondantes pour l'exercice en cours est comptabilisé à titre de revenu reporté ou débiteur, selon le cas.

c) Stocks

Les stocks de fournitures de restaurant, de nourriture et de boissons sont évalués au prix coûtant.

d) Programmes en cours

Les coûts directs, y compris les avances aux artistes et aux compagnies de spectacles liés aux programmes (spectacles) qui sont offerts après la fin de l'exercice, sont reportés et passés en charges dans l'exercice au cours duquel les programmes ont lieu.

e) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût net de l'amortissement cumulé. Celui-ci est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, pendant la durée d'utilisation prévue de l'actif comme suit:

Édifice	40 ans
Améliorations à l'édifice	7 à 10 ans
Matériel	2 à 10 ans
Matériel informatique et logiciels	3 à 5 ans

f) Revenus reportés

Les fonds reçus pour services futurs sont reportés. Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel le service est rendu.

#### g) Apports

La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports grevés d'affectations d'origine externe et les revenus de placement connexes sont reportés et constatés à titre de revenus au cours de l'exercice où les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus au moment où ils sont reçus.

Les dons en nature sont enregistrés à leur juste valeur estimative au moment où ils sont reçus. Le nombre d'heures de travail effectuées chaque année par les bénévoles est élevé. Or, en raison de la difficulté d'en déterminer la juste valeur, les contributions sous la forme de services ne sont pas reconnues dans les présents états financiers.

#### h) Indemnités de cessation d'emploi

Les employés de la Société ont droit à certaines indemnités lors de leur cessation d'emploi, comme le prévoient leurs contrats de travail et les conditions d'emploi. Ces indemnités sont inscrites au passif au fur et à mesure qu'elles sont gagnées par les employés.

#### i) Dépenses d'exploitation

Les dépenses des services commerciaux et des programmes des arts d'interprétation ne comprennent pas les coûts rattachés à l'entretien des bâtiments et du matériel et aux services administratifs.

#### j) Régime de retraite

Les employés de la Société participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations à ce régime sont exigées à la fois des employés et de la Société. La cotisation de la Société a augmenté, passant d'un montant équivalent à la part de l'employé à un montant de 2,14 fois la cotisation de l'employé. Les cotisations au Régime sont approuvées par le Conseil du Trésor. Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Société pour le régime de retraite. La Société n'est pas tenue de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique. La charge de l'exercice découlant du régime de retraite de la Société est de 1 021 102 \$ (2000 – 567 401 \$)

### 3. Encaisse et placements à court terme

La politique de la Société consiste à placer les surplus temporaires de liquidités dans des certificats de placement, des obligations et des effets de commerce à court terme auprès d'institutions financières canadiennes. Le rendement moyen du portefeuille fut de 5,20 % pour l'exercice terminé le 31 août 2001 (5,08 % en 2000). Tous les titres détenus au 31 août 2001 sont cotés « A » ou « A1/R1 » ou mieux par une agence reconnue de cotation de titres. La valeur marchande des placements à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

### 4. Encaisse et placements affectés

L'encaisse et les placements affectés comprennent les apports reçus de particuliers ou de sociétés pour une fin déterminée.

### 5. Immobilisations

	Coût	2001 Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	2000 Valeur comptable nette
Terrain	1 \$	—	1 \$	1 \$
Édifice	46 400 000	37 391 450 \$	9 008 550	10 170 944
Améliorations à l'édifice	30 057 920	24 238 720	5 819 200	3 012 110
Matériel	5 874 408	4 661 271	1 213 137	1 048 708
Matériel informatique et logiciels	2 061 226	1 502 476	558 750	918 888
Immobilisations en cours	274 583	—	274 583	1 735 415
	<u>84 668 138 \$</u>	<u>67 793 917 \$</u>	<u>16 874 221 \$</u>	<u>16 886 066 \$</u>

## 6. Apports reportés

	2001	2000
Fonds en fiducie de l'Orchestre du Centre national des Arts	41 271 \$	39 286 \$
Fonds G. Hamilton Southam	—	51 271
Fonds des tournées de l'Orchestre du Centre national des Arts	—	87 016
	<u>41 271 \$</u>	<u>177 573 \$</u>

Les variations du solde des apports reportés s'expliquent comme suit :

	2001	2000
Solde au début de l'exercice	177 573 \$	182 202 \$
Intérêts créditeurs	4 721	8 611
Dons	10 573	62 306
Fonds transférés par le donateur à la Fondation du CNA	(51 271)	—
Montant comptabilisé à titre de revenus dans l'état des résultats	(100 325)	(75 546)
Solde à la fin de l'exercice	<u>41 271 \$</u>	<u>177 573 \$</u>

## 7. Financement des immobilisations reporté

Le financement des immobilisations reporté représente la tranche non amortie de la portion des crédits parlementaires affectée à l'achat de biens immobilisés amortissables.

Les variations du solde du financement des immobilisations reporté se traduisent comme suit :

	2001	2000
Solde au début de l'exercice	16 886 066 \$	6 819 273 \$
Portion des crédits parlementaires affectée à l'achat de biens immobilisés amortissables	2 939 517	2 159 651
Ajout, valeur nette du terrain et de l'édifice (Note 5)	—	10 170 945
Amortissement	(2 951 362)	(2 263 803)
Solde à la fin de l'exercice	<u>16 874 221 \$</u>	<u>16 886 066 \$</u>

En mai 2000, le gouvernement du Canada a transféré à la Société le titre au terrain et à l'édifice formant le Centre national des Arts. Le terrain fut enregistré à une valeur nominale de 1 \$ car la valeur historique ne pouvait pas être raisonnablement déterminée. L'édifice a été enregistré à son coût de construction historique et sa valeur comptable nette fut rajoutée au financement des immobilisations reporté.

## 8. Fonds de dotation

Le capital initial de 33 275 \$ pour le fonds en fiducie de l'Orchestre du Centre national des Arts est grevé d'une affectation d'origine externe qui précise que la permanence du capital original doit être assurée et maintenue à perpétuité. Les revenus d'intérêts de l'exercice s'élevèrent à 1 802 \$ (1 830 \$ en 2000) et sont compris dans les apports reportés.

## 9. Fondation du Centre national des Arts

La Fondation du Centre national des Arts (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* en juillet 2000 et elle a reçu son statut d'organisme de charité enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* en août 2000. Il s'agit d'une entité distincte du Centre mais les fonds amassés seront utilisés au seul bénéfice de la Société tel qu'il en sera décidé par la Fondation et la Société. Toutes les dépenses reliées à l'exploitation de la Fondation au 31 août 2001 ont été présentées dans les états financiers de la Société, sauf les coûts des frais juridiques, de vérification et d'assurance.

La Fondation recueille des fonds provenant des mécènes et de la collectivité. Les membres votants de la Fondation se limitent aux membres actuels du Conseil d'administration du Centre. Les membres du Conseil d'administration de la Fondation sont élus par les membres votants de la Fondation. Les états financiers de la Fondation ont été vérifiés et n'ont pas été consolidés avec ceux du Centre. Les états financiers de la Fondation sont disponibles sur demande.

La situation financière et les résultats d'exploitation de la Fondation s'établissent comme suit :

Situation financière	2001	2000
Actif total	1 041 651 \$	1 000 000 \$
Passif total	137 315	—
Actif net total *	904 336 \$	1 000 000 \$

\* L'actif net de la Fondation doit être affecté au seul bénéficiaire du Centre national des Arts. Un montant de 121 989 \$ (aucun en 2000) de l'actif net de la Fondation est assujéti à des restrictions imposées par les donateurs qui précisent que la permanence du capital original doit être assurée et que les revenus de placement serviront aux programmes de musique et aux programmes de jeunesse et d'enseignement du Centre national des Arts.

Résultats d'exploitation	2001	2000
Total des revenus	1 044 550 \$	1 000 000 \$
Total des dépenses	15 214	—
Total des distributions au Centre national des Arts	1 125 000	—
Excédent (déficit) des revenus sur les distributions et dépenses	(95 664) \$	1 000 000 \$

## 10. Campagne du défi

En 1999, en plus de la levée de fonds habituelle, une campagne de levée de fonds spéciale intitulée Campagne du défi fut menée. Les dépenses de programmes sont liées principalement au soutien des initiatives ayant trait à la jeunesse et à l'enseignement au Centre. De plus, la commande d'œuvres de musique, de théâtre français, de théâtre anglais et de danse, les activités de rayonnement, les tournées, et d'autres activités qui permettent au Centre d'affirmer ses activités mandatées nationales et régionales de développer les arts d'interprétation furent soutenues par ce fonds. Les variations du solde sont les suivantes :

	2001	2000
Solde des fonds recueillis durant la campagne	866 377 \$	1 928 860 \$
Revenus de placement et autres revenus	35 989	88 006
Dépenses de programmation	(902 366)	(150 489)
Transfert à la Fondation du CNA	—	(1 000 000)
Solde de fermeture	—	866 377 \$

## 11. Crédits parlementaires

	2001	2000
Crédits parlementaires pour dépenses d'exploitation	22 280 037 \$	23 797 848 \$
Amortissement du financement des immobilisations reporté (note 7)	2 951 361	2 263 803
Total des crédits parlementaires	<u>25 231 398 \$</u>	<u>26 061 651 \$</u>

## 12. Opérations entre apparentés

La Société est apparentée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. La Société conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités.

## 13. Éventualités

La Société est demanderesse ou plaignante dans certaines réclamations et litiges en cours. Selon la direction, le résultat de ces actions n'est pas susceptible d'entraîner un passif important.

## 14. Engagements

Au 31 août 2001, il reste environ 2 097 000 \$ (3 056 000 \$ en 2000) à payer selon des ententes pour des technologies de l'information, des services téléphoniques et la location de véhicules. Les versements futurs minimaux s'établissent comme suit :

2001 — 2002	1 103 000 \$
2002 — 2003	936 000
2003 — 2004	53 000
2004 — 2005	5 000
2005 — 2006	—

## 15. Chiffres correspondants

Certains chiffres de 2000 ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour le présent exercice.

## Tableau 1

### Tableau des revenus et dépenses Services commerciaux pour l'exercice terminé le 31 août

	2001		
	Revenus	Dépenses	Net
Restaurants	6 449 686 \$	5 990 131 \$	459 555 \$
Garage	3 103 814	602 535	2 501 279
Location des salles	2 092 816	1 275 979	816 837
	<u>11 646 316 \$</u>	<u>7 868 645 \$</u>	<u>3 777 671 \$</u>

	2000		
	Revenus	Dépenses	Net
Restaurants	6 112 849 \$	5 984 485 \$	128 364 \$
Garage	2 473 249	632 531	1 840 718
Location des salles	1 842 209	1 186 213	655 996
	<u>10 428 307 \$</u>	<u>7 803 229 \$</u>	<u>2 625 078 \$</u>

## Tableau 2

### Tableau des revenus et dépenses Programmation pour l'exercice terminé le 31 août

	2001 \$	2000 \$
<b>Revenus</b>		
Musique	4 541 884	3 903 805
Théâtre anglais	1 901 370	2 053 612
Théâtre français	507 438	542 476
Danse	1 286 323	1 088 270
Variétés, tournées et autres	625 900	959 227
Programmation jeunesse et éducation	356 047	357 602
Programmation de rayonnement	324 076	1 625 951
Soutien à la programmation	370 503	380 197
	<hr/>	<hr/>
	9 913 541	10 911 140
<b>Dépenses</b>		
Musique	11 525 047	9 492 192
Théâtre anglais	2 925 019	2 851 175
Théâtre français	1 463 600	1 428 662
Danse	1 595 913	1 392 780
Variétés, tournées et autres	1 258 490	1 184 446
Programmation jeunesse et éducation	716 493	612 413
Programmation de rayonnement	1 060 094	2 445 880
Soutien à la programmation	4 998 452	4 064 307
	<hr/>	<hr/>
	25 543 108	23 471 855
<b>Excédent des dépenses sur les revenus</b>	<hr/>	<hr/>
	15 629 567	12 560 715

### Tableau 3

#### Tableau des dépenses selon la catégorie pour l'exercice terminé le 31 août

	2001	2000
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	17 616 591	15 637 993
Frais artistiques	7 772 558	7 714 873
Frais de l'Orchestre du Centre national des Arts	5 128 959	4 323 904
Publicité	3 309 604	2 788 323
Amortissement	2 951 362	2 263 803
Paiement tenant lieu d'impôts	2 758 373	4 748 329
Services à contrat	2 377 959	1 857 651
Coût des ventes	2 136 967	2 096 826
Services publics	1 407 788	1 288 762
Entretien et réparation	1 140 013	1 201 265
Promotion	703 856	542 766
Frais financiers	499 172	523 755
Frais de bureau	459 668	403 375
Production	421 631	1 224 701
Déplacements du personnel	406 828	290 139
Fournitures	288 550	369 816
Autres	282 989	210 464
Services professionnels	279 049	347 150
Apports reçus sous forme de biens et services	251 605	159 595
Matériel	211 299	294 058
Télécommunications	210 330	212 112
Loyers	177 491	162 456
Assurance	167 520	73 014
Frais du Conseil d'administration	142 029	147 408
Éducation et formation	107 687	105 053
Fondation	-	1 000 000
	<u>51 209 878</u>	<u>49 987 591</u>